



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 7 JUIN 2026 À 10H

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 10h20 h par le président Sylvain Pigeon.

Les membres présents constituent le quorum tel que défini dans les règlements généraux.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture faite de l'ordre du jour, l'adoption de l'ordre est :

Proposé par : Josée Ouellet

Appuyé par : André Sévigny

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2025

Lecture faite de l'ordre du jour, l'adoption de l'ordre est :

Proposé par : Line Daigle

Appuyé par : Marc Lapointe

Le procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2025 est adopté à l'unanimité

4. Présentation et adoption des états financiers

Nadine Fischer présente les recettes et déboursés et le bilan pour l'exercice financier qui s'est terminé au 31 mars 2026. Les états financiers ont été transmis aux membres par courriel avec l'avis de convocation. Elle explique que l'association possède deux postes

budgétaires, un pour le fonctionnement général et un second qui a été consacré au tournoi 2025 compte tenu que des frais d'inscription y étaient demandés. Globalement, le fond du tournoi s'est soldé par un léger déficit de 221\$ qui a été prélevé dans le budget global. Le budget global de l'association a servi à l'achat de filets, balles, frais d'activités et d'administration.

Au 31 mars, l'actif demeure excellent avec une encaisse de 3 476\$.

L'adoption des états financiers est :

Proposé par : Jean-Philippe Cotton

Appuyé par : Nancy Mansell

Les états financiers sont adoptés à l'unanimité

5. Ratifications des actes posés par le conseil d'administration

Michèle Morel présente les principales réalisations de l'année:

- Mise en place de l'horaire d'été avec gestion par les responsables de terrain;
- Réparation des bandes par Claude Patenaude, plaquettes de bois par Serge Fortin pour les raquettes en attente;
- Doter l'association d'une identité visuelle par l'achat d'un logo et installation de l'affiche par Claude Patenaude sur le cabanon de la ville;
- Organisation du tournoi annuel avec commanditaires par tout le CA;
- Gestion des inscriptions et de la session d'hiver avec la plateforme informatique de la Fédération et support aux utilisateurs par France Lapierre, Sylvie Cordeau et Michèle Morel
- Gestion des demandes d'information des nouveaux membres par France Lapierre et Sylvie Cordeau ;
- Mise en place et coordination d'une équipe de responsables terrain et remplaçants pour l'été 2026 par Sylvie Cordeau;
- Deux rencontres avec la ville pour demander plus d'heures pour l'association, des filets permanents, un défibrillateur et une bonne communication par Sylvain Pigeon, Claude Patenaude et Michèle Morel et une deuxième par France Lapierre et Michèle Morel
- Séance d'initiation aux jeunes de l'école par Claude Patenaude et Nancy Mansell
- Implantation de sessions d'initiation pour les résidents intéressés en mai par Sylvain Pigeon
- Implantation de séances de drill par Nancy Mansell et Claude Patenaude.

La ratification des actes posés par le conseil d'administration est :

Proposée par : Line Daigle

Appuyée par : André Sévigny

La ratification des réalisations et décisions adoptées par le conseil d'administration est adoptée à l'unanimité
--

6. Projets, événements et activités 2026

Sylvain Pigeon présente les activités mensuelles prévues cette année :

- La présente assemblée et lancement de la saison tenue le 7 juin tient lieu d'activité de juin
- Le 12 juillet aura lieu une journée Olympiade/concours d'habileté en équipe et sera basé sur des équipes composées obligatoirement de participants des 4 couleurs
- En août, date à déterminer, se tiendra la soirée pickleball musical qui avait connu un grand succès l'an dernier
- Et le tournoi du 12 septembre, qui sera suivi d'un souper au mont Avalanche et d'une soirée dansante, clôturera la saison extérieure

On ajoute qu'un site web est en préparation et permettra aux membres de retrouver toutes les procédures de renouvellement d'adhésion, inscriptions hiver, etc.

7. Élection des membres du conseil d'administration

Nadine Fisher et Chantal Gagnon terminent leur mandat et ne souhaite pas le renouveler. L'assemblée les remercie de leur implication. France Lapierre désire poursuivre.

Les huit (8) membres suivants sont élus par acclamation :

Anic Lemieux	Claude Patenaude	France Lapierre
Marc Chabot	Marc Lapointe	Michèle Morel
Sylvie Cordeau	Sylvain Pigeon	

Le CA peut être composé de neuf (9) membres dont un poste demeure ouvert et disponible.

8. Varia

Michèle rappelle que le groupe Facebook est privé, il faut donc orienter les personnes intéressées vers l'adresse courriel de l'association en attendant que le site web soit fonctionnel. On demande que soit bloqué la possibilité pour les membres d'ajouter eux-mêmes des membres.

Sylvie présente les responsables de terrain; Nancy Mansell, Marc Lapointe, France Lapierre, Louise Bourgeois, Gustave Caluori, Daniel Patenaude et Claude Patenaude. Elle souligne que quatre (4) plages horaires sont toujours orphelines et doivent être comblées pour ne pas avoir à

les annuler faute de responsables. Les membres intéressés sont invités à en discuter directement avec Sylvie.

Michèle mentionne la nécessité de ramener les trophées d'ici le 1^{er} août pour pouvoir les remettre aux prochains gagnants. Sylvain va faire faire des plaques au nom des gagnants.

On veut connaître l'intérêt des membres pour des articles promotionnels, environ une vingtaine de personnes semble intéressée et Nathalie Gervais s'offre pour piloter le dossier.

Monsieur le maire mentionne que les deux filets permanents devraient être installés sous peu et que les lumières devraient rester ouvertes pour permettre les jeux en soirée.

On suggère de redistribuer le code d'éthique pour s'assurer que tous le connaissent bien.

Sylvain parle des niveaux/couleurs et du fait qu'il n'y a pas d'évaluation par le club mais c'est de la responsabilité de chaque membre de choisir une catégorie ou il se sent à l'aise de jouer.

Sylvain énonce les principes qui guident l'évaluation des joueurs dans les différents niveaux/couleur. Il revient à chaque joueur de choisir la catégorie dans laquelle il se sent à l'aise et où son niveau de jeu est comparable à celui de ses adversaires. Lorsqu'il est possible d'évoluer dans un niveau supérieur (couleur), l'association n'interviendra pas dans ce processus. Sur le site de la fédération, il existe un formulaire d'évaluation qui peut aider à s'auto-évaluer.

Toutefois, si le conseil d'administration constate une différence importante entre le niveau de jeu d'un joueur et celui de la catégorie dans laquelle il évolue, il se réserve le droit d'intervenir et de reclasser le joueur dans la catégorie jugée appropriée pour préserver l'équilibre entre les joueurs. Cette décision devra être respectée par le joueur reclassé et ne pourra être révisée que si son évolution le justifie.

9. Levée de l'Assemblée

L'assemblée annuelle est levée à 11h20.

Proposé par : France Lapierre

Secondé par : Sylvie Cordeau

Rédigé par :

Michèle Morel

Pour le CA